



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DES PÊCHES

### SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON

#### Douzième session

**Buenos Aires (Argentine), 26 - 30 avril 2010**

### LE SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON EN TANT QU'ORGANISME INTERNATIONAL DE PRODUIT ET SES LIENS AVEC LE FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE

#### RÉSUMÉ

Le présent document rend compte de l'état d'avancement des projets en cours bénéficiant d'un financement du Fonds commun pour les produits de base. Il est proposé au Sous-Comité d'approuver la soumission de deux nouveaux projets au Fonds commun, en vue d'un financement. Les membres sont invités à présenter d'autres idées ou aperçus de projets, pour examen.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

## INTRODUCTION

1. Le Sous-Comité du commerce du poisson a été désigné par le Fonds commun pour les produits de base, en février 1991, comme organisme international de produit pour les produits de la pêche. C'est à ce titre qu'il propose des projets portant sur les produits de la pêche en vue d'un financement par le Fonds commun. Le Sous-Comité est également l'organe de supervision des projets approuvés par le Fonds commun. On trouvera ci-après des informations sur l'état d'avancement des projets en cours et une description des nouveaux projets dont le Sous-Comité pourrait approuver la soumission au Fonds commun, en vue d'un financement.

## PROJETS EN COURS

2. Renforcement et expansion en Amérique centrale et dans les Caraïbes de la production artisanale de poisson destiné à l'exportation. Ce projet, qui a démarré début 2007 (agent d'exécution: INFOPECSA), vise à améliorer le revenu et les conditions de vie des communautés d'artisans-pêcheurs en général, et des communautés rurales de pêcheurs en particulier. Pour atteindre ces objectifs, des activités d'analyse des marchés et d'amélioration de la chaîne de distribution des produits issus de la pêche artisanale étaient notamment prévues. Dans les deux dernières années, plusieurs activités de formation ont été menées à bien dans les pays participants, à savoir le Mexique, le Honduras et Cuba, tandis que des usines à glace ont été installées pour améliorer la qualité des produits et assurer ainsi une plus longue durée de conservation et un meilleur accès aux marchés éloignés. Le projet s'est achevé début 2010.

3. Amélioration de l'accès aux marchés pour les produits issus de l'aquaculture biologique en Asie. Ce projet, approuvé par le Fonds commun en 2005 (agent d'exécution: INFOFISH), a démarré fin 2007. Il vise à améliorer les normes relatives aux produits issus de l'aquaculture biologique dans trois pays (Thaïlande, Malaisie et Myanmar), ainsi que l'accès de ces produits aux marchés. Les principales espèces visées sont les crevettes et les tilapias. Une activité en cours est l'analyse du marché pour les produits issus de l'aquaculture biologique et la mise en relation des vendeurs et des acheteurs par la participation aux foires commerciales internationales et la promotion sur les marchés intérieurs. Le projet a établi l'existence, en Asie du Sud-Est, de marchés intérieurs importants pour les produits halieutiques biologiques, offrant souvent des prix supérieurs à ceux des marchés d'exportation. Le projet devrait s'achever en mars 2010. Il figure parmi les trois exemples de réussite choisis pour la publication célébrant le vingtième anniversaire du Fonds commun.

4. Diversification et commercialisation des produits de la pêche à valeur ajoutée en Guinée et en Mauritanie. Ce projet, qui a été approuvé par le Fonds commun en 2005 (agent d'exécution: INFOPECHE), vise à mettre en œuvre une production pilote de produits halieutiques à valeur ajoutée, grâce au transfert de technologies de transformation appropriées et de savoir-faire, et à développer de nouveaux débouchés commerciaux. Les investissements à plus long terme nécessaires pour développer les activités de transformation du poisson dans la région sont également évalués. Divers problèmes ont entravé l'exécution du projet dans les deux pays. De plus, la Guinée a été frappée d'une interdiction d'exportation vers l'UE, ce qui a modifié l'axe du projet. Le projet a démarré en 2007, mais l'exécution a été lente.

5. Assistance aux pêches artisanales du Mozambique et de l'Angola. Ce projet a été approuvé en 2006 et lancé en 2007 (agent d'exécution: INFOSA). Il vise à améliorer les résultats de la pêche artisanale au Mozambique et en Angola quant au commerce du poisson. Il doit permettre en outre de faciliter l'accès aux marchés internationaux, avec des effets positifs sur le commerce interrégional et sur la gamme des produits offerts. La mise en œuvre du projet se déroule bien, avec la participation de toutes les parties prenantes.

6. Assistance technique pour la modernisation des pêches artisanales et leur intégration au commerce international. Ce projet vise à aider le secteur des pêches artisanales à Djibouti, au Maroc et au Yémen (agent d'exécution: INFOSAMAK). Ses principaux objectifs sont les suivants: amélioration technique des pêches artisanales; renforcement du contrôle de la qualité; renforcement des services d'inspection du poisson; formation des professionnels du secteur aux nouvelles techniques d'entreposage, de transformation, de commercialisation et de distribution du poisson et des produits de la pêche; et amélioration de la commercialisation de la production locale de poisson et de son accès aux marchés d'exportation. Le projet a été approuvé fin 2007 et a démarré en juin 2008. En 2009, une formation en hygiène, sécurité en mer et conservation des ressources marines a été dispensée dans tous les pays participants.

7. Promotion des poissons et fruits de mer de la région amazonienne sur le marché mondial. Ce projet a été approuvé par le Fonds commun en 2008 et lancé en septembre 2009 (agent d'exécution: INFOPECA). Il vise à développer certains aspects des pêches amazoniennes, notamment la transformation, l'assurance qualité, le commerce et la distribution des produits. Les espèces d'eau douce du bassin amazonien sont absentes des marchés internationaux, mais pourraient occuper une place potentiellement importante au niveau de l'offre et des échanges mondiaux. Le projet permettra de faciliter l'accès aux marchés régionaux et internationaux des espèces de poisson à chair blanche ayant peu d'arêtes et se prêtant facilement au filetage, et de celles pour lesquelles une technique de pisciculture est déjà acquise.

## **PROPOSITIONS DE PROJETS**

8. Deux nouvelles propositions de projets à part entière, ainsi que deux propositions de projets en procédure accélérée, ont été transmises à la présente session du Sous-Comité pour approbation. On trouvera à l'annexe I un bref aperçu des deux propositions de projets à part entière, pour permettre au Sous-Comité de procéder à une évaluation approfondie de ces idées de projet. Les propositions de projet détaillées sont par ailleurs disponibles sur demande. Les deux nouveaux projets en procédure accélérée sont présentés à l'annexe II.

## **MESURES PROPOSÉES AU SOUS-COMITÉ**

9. Il est demandé au Sous-Comité de faire part de ses observations concernant les projets du Fonds commun et d'examiner les propositions de projet présentées en annexes I et II en vue de leur approbation. Il est également invité à suggérer de nouvelles voies à suivre pour l'identification d'éventuelles sources de cofinancement, et à présenter d'autres idées ou aperçus de projets, pour examen.

---

**ANNEXE I**

---

**PROPOSITIONS DE PROJETS À PART ENTIÈRE****PREMIÈRE PROPOSITION DE PROJET DÉTAILLÉE:  
RÉDUCTION DES PERTES APRÈS CAPTURE ET DIVERSIFICATION DES  
MARCHÉS POUR LE POISSON ET LES PRODUITS DE LA PÊCHE  
PROVENANT DU LAC MALAWI/NYASSA**

Agent d'exécution: INFOSA

**CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

1. Le secteur halieutique joue un rôle important dans les moyens d'existence, la nutrition et la sécurité alimentaire au Malawi, au Mozambique et en Tanzanie. Il contribue à l'économie de ces pays en constituant une source d'emploi, de revenu et d'aliments à base de poisson pour une population déjà exposée à la pauvreté et aux maladies infectieuses, notamment au VIH/Sida. Le lac Malawi concourt à hauteur de plus de 52 pour cent aux moyens d'existence des communautés riveraines. Ainsi, au Malawi, il assure 50 pour cent du total des débarquements nationaux, soit 70 pour cent de l'apport alimentaire en protéines animales et 40 pour cent de l'apport protéique total en milieu rural.
2. La surpêche et une activité économique plus intense épuisent le cheptel piscicole du lac Malawi, qui est le troisième lac africain par sa taille. Entre 1988 et 1992, les captures commerciales de poisson ont diminué de plus de 20 pour cent, avec de lourdes conséquences économiques et écologiques pour l'avenir du Malawi et des autres pays riverains.
3. Le programme régional d'évaluation des pertes après capture de la FAO a révélé l'existence de pertes considérables dans la zone du lac Malawi, dues essentiellement à des pratiques de manutention inadéquates, à des lacunes au niveau des processus technologiques et à un accès insuffisant à l'information sur les marchés.
4. Pour une libéralisation et une mondialisation accrues des échanges, il est nécessaire que les importateurs, les exportateurs et autres parties prenantes disposent d'informations et de renseignements concernant l'évolution tendancielle des prix et de la production mondiale de poisson, y compris l'aquaculture, le traitement et le commerce. Face à des exigences de qualité, à des réglementations en matière d'étiquetage et à des garanties pour le consommateur plus rigoureuses, le secteur et les producteurs doivent être régulièrement informés et tenus au courant des nouvelles prescriptions pour pouvoir avoir accès aux marchés mondiaux et régionaux.

**OBJECTIFS**

5. Les objectifs du projet sont notamment les suivants:
  - Élaborer et promouvoir des outils et des stratégies de renforcement des capacités pour réduire les pertes après capture et assurer la conservation des ressources;
  - Renforcer les capacités et promouvoir des pratiques d'utilisation optimale du poisson, avec une assistance directe en matière de valeur ajoutée au secteur après capture, qui est approvisionné par les artisans-pêcheurs; et
  - Diffuser des informations sur les marchés/prix et renforcer les capacités relatives à leur utilisation dans les pays membres de la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC).

## ACTIVITÉS

6. Formation aux méthodes d'évaluation des pertes dispensée à des fonctionnaires décentralisés du Département des pêches et à des spécialistes du Malawi College of Fisheries (l'Université des pêches du Malawi), et plus précisément:

- Révision du programme d'études du Malawi College of Fisheries et, si nécessaire, de celui d'institutions similaires en Tanzanie (Nyagezi Freshwater Fisheries Institute) et au Mozambique (Instituto de Desenvolvimento de Pesca de Pequena Escala (IDPPE) et Escola de Pesca), pour y intégrer un cadre d'évaluation et de gestion des pertes après capture;
- Analyse systématique de l'évaluation des pertes;
- Collecte et analyse d'informations sur les marchés et leur diffusion aux différentes parties prenantes;
- Renforcement du développement organisationnel pour un cadre d'assistance efficace, amélioration des performances des communautés de pêcheurs (en réduisant les coûts, en renforçant le pouvoir de lobbying/négociation, en favorisant une prise de conscience environnementale et en adoptant des mesures de contrôle de l'effort de pêche);
- Renforcement des capacités pour la réduction des pertes après capture, l'utilisation des informations sur les marchés, l'élaboration de stratégies de commercialisation et l'ouverture de nouveaux débouchés commerciaux;
- Assistance directe au secteur grâce à la mise au point pilote de produits à valeur ajoutée et à leur promotion; et
- Identification des enjeux et élaboration de stratégies appropriées pour le renforcement des institutions.

## BUDGET ET CALENDRIER

7. Le budget total est de 2 283 965 USD, dont 1 798 055 USD financés par un don du Fonds commun. Le délai d'exécution du projet est de trois ans.

## DEUXIÈME PROPOSITION DE PROJET DÉTAILLÉE: AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX MARCHÉS DES POISSONS ET FRUITS DE MER ISSUS DE L'AQUACULTURE MARINE EN AMÉRIQUE LATINE

Agent d'exécution: INFOPECA

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. La demande de poissons et fruits de mer est en constante progression dans le monde entier, poussée par la croissance de la population et par l'augmentation de la consommation par habitant. Il est reconnu depuis des années que la production de poissons et fruits de mer ne pourra être intensifiée qu'en développant l'aquaculture. À côté de l'aquaculture d'eau douce, l'aquaculture marine est en essor partout dans le monde et représente déjà 40 pour cent de la production aquacole totale.

2. La participation de l'Amérique latine à la production aquacole mondiale est encore faible, mais l'augmentation de la demande régionale de poissons et de fruits de mer, jointe à de bonnes ressources naturelles, favorisera la croissance de l'aquaculture marine. La seule mise au point de nouvelles techniques de production n'est cependant pas suffisante: il est nécessaire d'améliorer la filière d'approvisionnement et de valoriser les produits. Les efforts de commercialisation doivent être renforcés pour mieux répondre aux exigences du marché. La présente proposition a été

élaborée selon une approche participative ascendante fondée sur les contributions fournies par les petits producteurs bénéficiaires en Argentine, au Brésil et en Colombie, et par les autorités gouvernementales compétentes pour la pêche et l'aquaculture dans ces trois pays.

3. En Argentine, le projet visera essentiellement les mytiliculteurs du canal de Beagle; au Brésil, les producteurs de pétoncles opérant dans les alentours d'Angra dos Reis; et en Colombie, les ostréiculteurs des départements de Córdoba et de Bolivar. Par ailleurs, au Brésil et en Colombie, les autorités responsables en matière d'aquaculture soutiennent également la commercialisation du cobia de la part des petits pisciculteurs marins.

4. La stratégie du projet consiste à compléter les effets déployés par les gouvernements et les producteurs, en contribuant à la valorisation et à la commercialisation des espèces indiquées, et en diffusant les résultats du projet dans la région Amérique latine.

### **OBJECTIFS**

5. Améliorer l'accès des petits pisciculteurs aux marchés, dans les pays participants, pour leur permettre de tirer un meilleur profit de leur production. Le projet aidera les associations de producteurs et les gouvernements participants à:

- Avoir une vision claire de leurs marchés et des possibilités de commercialisation;
- Acquérir les compétences de base nécessaires pour le traitement et la valorisation de leurs produits, compte tenu des exigences du marché; et
- Assurer une commercialisation efficace de leurs produits.

### **ACTIVITÉS**

6. Le projet prévoit quatre activités principales:

1. Étude de marché concernant les poissons et fruits de mer issus de l'aquaculture marine, notamment les bivalves (moules, pétoncles et huîtres) et le cobia;
2. Soutien aux producteurs locaux pour le traitement et la valorisation de leurs produits, compte tenu des préférences du marché, grâce à l'organisation d'ateliers de démonstration et de cours de formation;
3. Soutien aux producteurs locaux dans l'organisation de leurs stratégies de commercialisation, grâce à des cours de formation et à un appui opérationnel aux activités de commercialisation; et
4. Diffusion à l'échelle de la région des résultats obtenus par le projet sur ces trois sites.

### **BUDGET ET CALENDRIER**

7. Le budget total est de 3 200 000 USD, dont 1 880 000 USD financés par un don du Fonds commun. Le délai d'exécution du projet est de trois ans.

---

**ANNEXE II**

---

**PROJETS EN PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE****AMÉLIORATION DU TRAITEMENT ET DE LA COMMERCIALISATION DU POISSON PAR LES FEMMES AU SEIN DES COMMUNAUTÉS DE PÊCHEURS EN ARGENTINE, AU BRÉSIL, EN COLOMBIE, EN ÉQUATEUR, AU GUATEMALA, EN HONDURAS, AU MEXIQUE, AU NICARAGUA ET AU PÉROU**

Agent d'exécution: CETMAR

1. Le rôle des femmes dans le secteur du commerce et de la commercialisation du poisson est souvent négligé, surtout en Amérique latine. D'une façon générale, les produits transformés par les femmes sont les moins sophistiqués. L'accès aux marchés des produits à valeur ajoutée est généralement difficile pour les transformatrices de poisson et pour les mareyeuses. La simple mise au point de nouveaux produits, ainsi que des informations sur les marchés pourraient contribuer à améliorer les moyens d'existence des femmes.
2. Le projet permettra d'évaluer la situation actuelle des femmes qui travaillent dans le secteur du traitement et de la commercialisation du poisson, leurs besoins et les moyens dont elles disposent, pour renforcer les capacités et diversifier les emplois.
  - Des études seront entreprises dans chacun des pays participants, pour identifier les améliorations nécessaires et les communautés dans lesquelles des activités pilotes, notamment des cours de formation en matière de manutention, de traitement et de commercialisation, pourraient être mises en œuvre;
  - Un séminaire régional sera organisé pour étudier les principaux résultats et recommander les mesures correctrices éventuellement nécessaires; et
  - Une équipe d'experts formulera, en tenant compte des résultats des études et du séminaire régional, un document de projet complet à soumettre au Fonds commun pour approbation.
3. Montant total requis: 116 000 USD

**PROMOTION DE SYSTÈMES DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE POUR LE COMMERCE DES PRODUITS DE LA PÊCHE ARTISANALE (COSTA RICA, MEXIQUE ET PÉROU)**

Agent d'exécution: OLDEPESCA

1. La mondialisation et l'augmentation de la demande de poisson et de produits de la pêche ont ouvert de nouveaux débouchés pour les petits pisciculteurs. Elles se sont également accompagnées de nouvelles difficultés liées aux exigences de qualité et de sécurité sanitaire fixées par le marché. Dans les pays en développement, les artisans-pêcheurs et les petits pêcheurs craignent que ces prescriptions ne limitent leur accès aux marchés, engendrant des pertes économiques et des effets sociaux négatifs.
2. Ce projet identifiera les besoins et les conditions des petits pêcheurs dans certains pays d'Amérique latine, quant à la commercialisation de leurs produits, et il évaluera l'application des normes de qualité et de sécurité sanitaire à tous les niveaux de la chaîne de valeur.
3. Le projet prévoit l'organisation d'un séminaire régional ouvert à la participation des artisans-pêcheurs, des associations de pêcheurs et des représentants gouvernementaux compétents, pour la définition de stratégies régionales et locales. Ce séminaire visera aussi à familiariser les

participants aux principes fondamentaux de la commercialisation des produits de la pêche. Le projet en procédure accélérée ouvrira la voie à un projet de plus grande envergure, visant à fournir une assistance technique aux artisans-pêcheurs grâce à une formation portant sur les systèmes HACCP et de traçabilité. Cela permettra d'assurer la conformité des produits issus des pêches artisanales aux exigences actuelles en matière de sécurité sanitaire et de qualité, et d'améliorer la compétitivité du secteur sur le marché régional et international.

4. Le projet s'attachera à:
  - réaliser une étude visant à identifier les principaux problèmes liés à la mise en œuvre des prescriptions relatives à la sécurité sanitaire et à la qualité des produits de la pêche artisanale;
  - tenir un séminaire régional sur la question; et
  - promouvoir l'échange d'informations et d'expériences au niveau régional.
5. Montant total requis: 120 000 USD.